



Le

10 AVR. 2012

N°

0347



0073800019

République du Niger*Fraternité – Travail – Progrès***ASSOCIATION DES CHEFS****TRADITIONNELS DU NIGER****Consentement des chefs traditionnels du Niger pour l'inscription de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.**

L'Association des chefs traditionnels du Niger, représentée par son Secrétaire Général Adjoint, **L'Honorable Alassane ALBADE**, Chef de Canton de Tagazar, certifie que l'expression de la parenté à plaisanterie est au Niger en particulier et dans les pays de la sous région ouest africaine en général, un rempart pour la protection et la sauvegarde de nos valeurs culturelles et aussi, un mécanisme traditionnel efficace pour la préservation de la paix, de l'unité et de la cohésion sociale.

C'est pourquoi, nous saluons et encourageons l'inscription de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité.

En tant que garants de nos traditions, nous avons été impliqués dans toutes les étapes du processus relatif à la préparation du dossier de candidature. A cette occasion, nous avons donné notre avis et proposé des mesures pour une meilleure sauvegarde de l'élément.

Nous, nous engageons à participer activement en collaboration avec les autres acteurs à la mise en œuvre des mesures envisagées pour la promotion et la transmission de la parenté à plaisanterie dans notre pays.

Fait à Niamey, le 30 mars 2012

**Pour l'Association****Le Secrétaire Général Adjoint**



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

(Région d'Agadez)

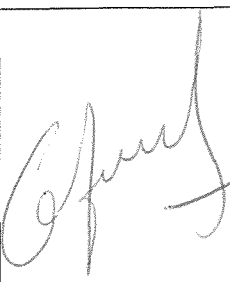
Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
OUHARO IBRAHIM (Sultan de L'Aïr)	AGADEC SULTANAT	AGADEC	
El H Magagi Abdou Repres. Communauté	QUARTIER Ka Tanga / Agadez	AGADEC	
Gobir A AGADEZ			

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
IBRAHIM ADAMOU Repres. Communauté Djerma	Marché TAULE AGADEZ	AGADEZ	AA
El Hadji cheffor ABOU MANE LALA Repres. Communauté ADER/Agadez	Marché TAULE AGADEZ	AGADEZ	
SADOU IBE DIT ELH MAKAOU MAI ADARAOUA REPRESENT COMMUNAUTE TAGAMACHA	MARCHE TAULE AGADEZ	AGADEZ	CM
Représentant commun auté Sonhaï AZ KARIMANN GALEU	HOTEL DE L'AZ AZ	AGADEZ	Selem
BIRGI ABDOULAYE chef groupement PEULH ADERBISNAT	ADERBISNAT	AGADEZ	di
Mahamet Mahamane Souley Représentant communauté Toubou	Jeune Cadre AGADEZ	AGADEZ	
Katchala ATIKOU Repres. Communauté Peulh A AGADEZ	NASSARAWA Kataranga AGADEZ	AGADEZ	+

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
El H. Yazi Halidou Resp. Communauté Maouri a Agades	M'irata (Boulangerie) Agades	Agades	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

(Région de Dosso)

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Djermakoye Maïdanda Saidou Sultan de Dosso	Palais de Djermakoye	Dosso	
Alpha Ibrahim Marafa.	Liman Grande mosquée Dosso	Dosso	

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Sarkin Faoua Garba Issaka	chef, représentant bouchers de Dosso	Dosso	
ISSA SIDI bijoutier Touareg	Bijoutier Représentant chef tribu Touareg Dosso	Dosso	IO. DEZ
Alzouma Hima Représentant Communauté DEIXDI à Dosso	quartier Dosso. Ben	Dosso	
DUSMANE Ali Représentant. Communauté Gobir à Dosso	QUARTIER TONDONBON	Dosso	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux
de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

Région de Diffa

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Kogelma Mamadou Abba Kiari	chef de canton Koumoulaya	Diffa	
Lamieko Souley Mami ortho	chef grs penle 3698 1196	Toumour (Beno)	

[illegible]



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS

ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

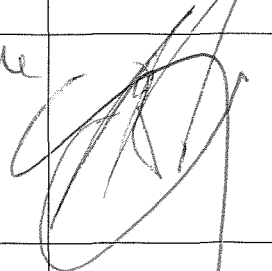
Région de Maradi

Sultanat du Katsina

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
ELHAJE ALI ZAKI	SULTAN de Katsina Maradi	Région de MARADI	
Ghaibou Moussa	Stintner C A M 96069265	MARADI	

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Elhadji dan Kashi Pizkalo	Chef adjoint corporation des bûcherons traditionnels	Katsinza Maradi (sultanat)	
El Hadji Idi Dan Yada	chef des Boucheurs 96 87 84 89	Maradi	
Sani Usman	chef pêcheur 96 51 79 23	Soulawa Madarunfa (Maradi)	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS

ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

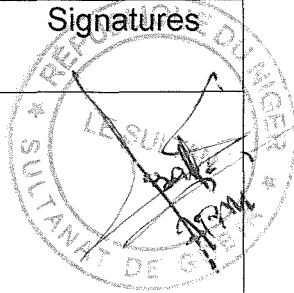
Région de Maradi

Sultanat du Gobir

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
SM Abdou BALLA MARAFA	SULTAN DE GOBIR	TIBIRI GOBIR	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

(Région de Tillabéri)

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Amirou Badou Tossou chef canton Sakoria	Tillabéri	Tillabéri	S. Tossou
Quomane Nawou représ communautaire	Tillabéri quartier Bagabou	Tillabéri	[Signature]

gohir à Tillabéri.

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
OUMAROU TOUSSA REPRESENTANT COMMUNAUTE GOUIMANTCHE	Quartier Bagdad	Tillabéri	
Abdoulrachid HAMANI Rep COMMUNAUTE Goubawa	QUARTIER KABIA	Tillabéri	
ABDOUL KAREM MOUSTA Rep COMMUNAUTE KUREAWA	QUARTIER Talakaina	Tillabéri	
Abdoulaye Batouma Représentant Communauté Djerma	quartier Bagdad	Tillabéri	
IBRAHIM ISSAKA Représentant Communauté Bella Touareg	Quartier Jai Kaina	Tillabéri	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

**MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS
ET DE LA CULTURE**

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

**Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux
de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.**

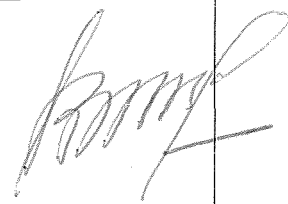
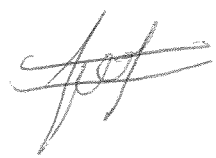
(Région de Tahoua)

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Elh. Amadou Djin chef de groupe mehit Reghla de Tahoua	chef groupe mehit Reghla Tahoua	Tahoua	[Signature]
Elh Mahamadou Moussa dit ADO Chef Canton Tahoua	Canton Tattou Palais chef Canton	Tahoua	[Signature]

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Alié Amadou Président Communauté MAOURI-TAHOUA	Représentant de la communauté maourie rési- dent à Tahoua	Tahoua	
Association des KANWRI	Représentatif de la communauté KANWRI à Tahoua	Tahoua	
Association SABKASSINEY DE TAHOUA (ZARMA)	Président de l'association	TAHOUA	
Association des FORGERONS de TAHOUA	Président de l'association IBRAHIM BANI ALAMOU	TAHOUA	
ELH SANI NOUHO Chef des bouchers de TAHOUA	Président Quartier NASSARAWA	TAHOUA	



République du Niger

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DE LA CULTURE

DIRECTION DU PATRIMOINE CULTUREL

Consentement des communautés relatif à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie sur la liste représentative de l'Unesco.

Région de Zinder

Sultanat du Damagaram

Nous Chefs traditionnels et représentants des communautés ou groupes ethnolinguistiques qui pratiquent la parenté à plaisanterie au Niger, soutenons fortement la sauvegarde des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

En outre, nous saluons et encourageons l'inscription de cette pratique culturelle sur la liste représentative du patrimoine culturel immatériel de l'humanité. Nous sommes parties prenantes pour avoir participé à l'inventaire et à la préparation du dossier de candidature de l'élément. C'est pourquoi, nous signons le présent document pour prouver notre adhésion à l'inscription des expressions et jeux de la parenté à plaisanterie.

Ont signé :

Noms et Prénoms	Adresses	Localités	Signatures
Moukoko Abimbou SANDIA	Sultan Damagaram	Zinder	
Ibrahim Brah Gouryoudou	chef groupement poulh	Zinder	

[illegible]

UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI

GROUPE UNIVERSITAIRE DE RECHERCHE SUR LE COUSINAGE A PLAISANTERIE (GURCP)

BP : 418 Niamey/Niger

Tél. : (00227) 20 31 72 55
20 31 56 90Cel 022790035212

Je soussigné Barké Adamou, coordonnateur du Groupe Universitaire de Recherches sur le « Cousinage à Plaisanterie », atteste par le présent document le consentement libre et éclairé des membres de ce groupe (une dizaine de chercheurs et une quarantaine d'étudiants) à la proposition des autorités compétentes de notre pays pour l'inscription de « la parenté à plaisanterie » sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité.

L'inscription de « la parenté à plaisanterie » sur la Liste Représentative du Patrimoine Culturel Immatériel de l'Humanité est pour nous, non seulement un grand honneur d'avoir participé à ce processus de reconnaissance du génie créateur de nos ancêtres, mais aussi une consécration des efforts de recherches de plusieurs années.

Pétris que nous sommes de la sève de culture de paix, et de solidarité des communautés qui cohabitent dans notre pays, il était pour nous un devoir de mettre à contribution nos connaissances scientifiques pour certifier de la crédibilité des savoirs que nous ont transmis nos communautés respectives à propos du « cousinage à plaisanterie ».

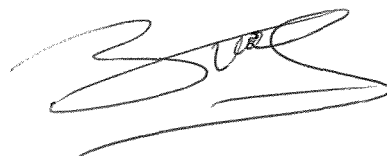
Des savoirs, sans doute, partiels et partiels en l'état actuel de choses et qu'il convient donc d'éclairer davantage pour en percer ses secrets et lever, un tant soit peu, l'équivoque flagrante qu'entretiennent les nombreuses études actuelles sur le « cousinage à plaisanterie ». En effet, sans le paraître de manière évidente pour une grande partie de la communauté scientifique universitaire, le « cousinage à plaisanterie » compte parmi les faits de culture de l'Afrique qui, après les pyramides d'Egypte, ont fait couler le plus d'encre. Les approches interprétatives à son sujet sont malheureusement très partagées, voire divergentes. Il importe donc que l'UNESCO suscite la création d'un espace d'échanges scientifiques en vue de remédier à cet état de faits.

La fonction sociale du « cousinage à plaisanterie » que nous pensons à voir mise en évidence consiste à l'initiation des membres des différentes communautés nigériennes à la lutte contre les conduites de discriminations sociales auxquelles les prédispose instinctivement leur cohabitation dans un même espace géographique. Nos recherches actuelles ont pour objectif de vérifier les hypothèses qui s'imposent en l'occurrence et de concevoir les montages didactiques qui se doivent pour formaliser cette fonction dans un contexte d'éducation de masse. L'inscription de « la parenté à plaisanterie » sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité, favorisera, nous l'espérons, la collaboration de chercheurs d'autres pays dans cette entreprise.

Nous sommes naturellement disposés à fournir tous les renseignements utiles pour expliciter nos démarches et intérêts pour cette candidature.

Veuillez agréer l'expression de notre condescendante gratitude

Barké Adamou



UNIVERSITÉ ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY
FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

DÉPARTEMENT DE LINGUISTIQUE

B.P. 418
NIAMEY, REPUBLIQUE DU NIGER
TÉLÉPHONE : 20-73-26-87
TÉLEX : UNIM 5258 NI

Niamey, le 28 Mars 2011

Le Chef de département

À: Organisation des Nations Unies pour l'Éducation la Science et la Culture (UNESCO)

Objet : Soutien à l'inscription du cousinage à plaisanterie sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO

Monsieur / Madame,

J'ai l'honneur d'attester que des chercheurs et étudiants de mon département sont partie prenante de cette candidature à l'inscription du "Cousinage à plaisanterie" sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité en tant que membres actifs du "Groupe Universitaire de Recherche sur le Cousinage à Plaisanterie".

Les perspectives de recherche qui s'ouvrent à eux sont notables, notamment en ce qui concerne la problématique de l'interférence des langues des différentes communautés ethnolinguistiques du Niger. Je ne doute pas de la compétence des linguistes engagés dans ce groupe pour relever ce défi.

C'est pour toutes ces raisons que j'accorde un intérêt particulier à cette candidature.

Veuillez agréer, Monsieur/ Madame, mes cordiales salutations.


Mahamane Laoualy Abdoulaye
Chef du Département de Linguistique



Niamey ; le 28 mars 2011

REPUBLIQUE DU NIGER
UNIVERSITE ABDOU MOUMOUNI DE NIAMEY



Faculté des Lettres Sciences Humaines.
DEPARTEMENT DE PSYCHOLOGIE

Téléphone : 20 31 72 55

Fax : 73 38 62

E-Mail : flshuam@intnet.ne

Télex : UNIM 5258 NI

NIF 5713

B.P. 418 6 NIAMEY

NIGER

LETTRE DE RECOMMANDATION

J'ai l'honneur d'attester que des chercheurs confirmés et sérieux du département de Psychologie que je dirige à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, animent le groupe Universitaire de Recherche sur le Cousinage à plaisanterie.

Je suis d'autant plus attentif à l'inscription du Cousinage à plaisanterie sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité que ce jeu de société est, certes ; en péril au regard de la jeune génération ; mais encore et surtout riche d'enseignements sur l'état actuel des connaissances sur le phénomène de catégorisation sociale. Un phénomène instinctif relativement irrationnel dont la résorption ; comme tout phénomène subjectif irrationnel ; consiste logiquement à soumettre celui-ci au dictat de la raison. C'est du moins ce à quoi le Cousinage à plaisanterie contraint les joueurs qui le pratiquent. Il reste à savoir, à la suite d'expériences empiriques rigoureuses, si cette résorption est scientifiquement vérifiable ou pas.

Je ne doute pas que les chercheurs regroupés au sein du Groupe Universitaire de Recherche sur le Cousinage à plaisanterie ne ménageront pas leurs efforts pour y arriver, c'est pourquoi j'accorde une entière confiance que cette inscription ouvrira de nouvelles perspectives de recherches en psychologie sociale

Le chef de département

Dr SIDIEN Moutari

